



LIVRET HERDO: 326

103

SOUNNAHS ET MANIÈRES

FRENCH



01

13 Sounnahs et manières
de boire de l'eau

04

32 Sounnahs et manières
de manger

14

15 Sounnahs et manières
à l'égard des voisins

18

30 Sounnahs et manières
de l'hospitalité

Présenté par le département
Al-Madina-tul-'Ilmiyyah
Traduit en français par le
département de traduction

103 سنن اور آداب

103 Sunatayn aur 'Aadaab

103 sounnahs et manières

Ce livret a été présenté en ourdou par le Majlis Al-Madina-tul-'Ilmiyya. **Le département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawab).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail: ✉ french.translation@dawateislami.net

103 sounnahs et manières

Une traduction française de « 103 Sunatayn aur ‘Aadaab »



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2023 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1ère parution : Rabī’-ul-Ākhir, 1445, AH – (November 2023)

Éditeur: Maktaba-tul-Madinah

Quantité: -

ISBN : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail:** global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone:** +92-21-34921389-93

🌐 **Web:** www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

أَلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِ الْمُرْسَلِينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Dou'â pour lire le livre

Lisez la dou'â (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez إِنْ شَاءَ اللَّهُ عَزَّوَجَلَّ:

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَأَنْشُرْ
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

Traduction

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatraf*, vol. 1, p. 40)

Note: Récitez la Salât sur le Prophète ﷺ une fois avant et après la dou'â.

Tableau de Contenu

103 SOUNNAHS ET MANIÈRES.....	1
Invocation d'Attar	1
L'excellence de la <i>ṣalāt</i> sur le Prophète ﷺ	1
13 Sounnahs et manières de boire de l'eau.....	2
32 Sounnahs et manières de manger	4
13 Sounnahs et manières concernant les liens de parenté	11
15 Sounnahs et bonnes manières à l'égard des voisins.....	15
30 Sounnahs et bonnes manières de l'hospitalité.....	20

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِ الْمُرْسَلِينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

103 SOUNNAHS ET MANIÈRES

Invocation d'Attar

Ô Seigneur de Mustafā ﷺ! Quiconque lit ou écoute les 27 pages du livret “103 sounnahs et manières”, fais de lui un adepte de la sounnah et pardonne lui ainsi qu'à ses parents sans avoir à rendre de comptes.

أَمِينٌ بِجَاهِ النَّبِيِّ الْأَمِينِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

L'excellence de la *ṣalāt* sur le Prophète ﷺ

Le dernier Prophète d'Allah صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : مَنْ صَلَّى عَلَيَّ فِي يَوْمِ أَلْفٍ : “Quiconque récite la *ṣalāt* sur moi mille fois par jour, ne mourra pas avant d'avoir vu sa place au Paradis.”¹

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

¹ At-Tarhīb wat-Tarhīb, vol. 2, p. 326, Hadith : 2590

13 Sunnahs et manières de boire de l'eau

Tout d'abord, voici deux hadiths du dernier Prophète ﷺ

1. Ne buvez pas d'un seul souffle comme un chameau, mais buvez en deux ou trois souffles. Réciter بِسْمِ اللَّهِ avant de boire. Après avoir fini, récitez اَلْحَمْدُ لِلَّهِ.²
2. Le Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a interdit de respirer ou de souffler dans les récipients (tasses, pots, etc.).³

Concernant ce dernier hadith, le muftī Aḥmad Yār Khān رَحِمَهُ اللهُ وَعَلَيْهِ écrit :

“Les animaux respirent dans les récipients. La respiration elle-même peut également entraîner des effets négatifs sur la santé. Il faut donc veiller à respirer loin du récipient (lorsqu'on boit, cela signifie qu'il faut éloigner la tasse de sa bouche pour respirer).”

Ne soufflez pas sur le thé ou le lait chaud pour le refroidir. Attendez un peu et buvez quand cela est possible.⁴ Il n'y a aucun problème à réciter la *ṣalāt* sur le Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ, etc. et à souffler dessus comme moyen de guérison.

3. Récitez بِسْمِ اللَّهِ avant de boire de l'eau.

² Jāmi' ut-Tirmidhī : 1892

³ Sunan Abī Dāwūd : 3728

⁴ Mir'āt-ul-Manājīh, vol. 6, p. 77

4. Buvez de l'eau en sirotant, c'est-à-dire par petites gorgées. Boire de grandes quantités d'eau peut entraîner des problèmes hépatiques.
5. Buvez de l'eau en trois fois.
6. Buvez de l'eau en position assise et avec la main droite.
7. Après avoir accompli le wuḍū dans un récipient, l'eau restante guérit soixante-dix maladies et est considérée comme similaire à l'eau de Zamzam. À l'exception de ces deux eaux (l'eau du wuḍū et l'eau de Zamzam), il est déconseillé (makrūh) de boire toute autre eau en restant debout.⁵ Buvez ces deux eaux en étant debout et en faisant face à la qiblah.
8. Avant de boire, vérifiez si l'eau ne contient pas des substances nocives.⁶
9. Récitez **الْحَمْدُ لِلَّهِ** après avoir bu.
10. L'imam Ghazālī **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ** explique : «Récitez **بِسْمِ اللَّهِ** avant de commencer à boire de l'eau, **الْحَمْدُ لِلَّهِ** à la fin de la première

⁵ Fatāwā Razawīyah, vol. 4, p. 575 - vol. 21, p. 669

⁶ Ithāf Us-Sādat Il-Muttaqīn, vol. 5, p. 594.

inspiration, **الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ** après la deuxième, et **الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ** après la troisième.”⁷

C'est une action louable. Cependant, il n'y a pas de mal à ne pas la faire. La sunnah est accomplie en récitant **بِسْمِ اللَّهِ** avant et **الْحَمْدُ لِلَّهِ** après avoir bu.

11. L'eau propre laissée par un musulman dans une tasse ne doit pas être jetée sans raison et peut être utilisée pour d'autres actions.
12. **سُورَةُ الْمُؤْمِنِينَ شِفَاءٌ** - “La guérison se trouve dans les restes laissés par un musulman.”⁸
13. Lorsque l'on boit de l'eau, des gouttes d'eau se déposent au fond du verre au bout d'un certain temps. Ces gouttes doivent également être bues.

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

32 Sunnahs et manières de manger

1. La nourriture ne doit pas être consommée uniquement pour son goût. Il faut faire l'intention : “Je mange cela pour prendre des forces afin d'adorer Allah **عَزَّوَجَلَّ**.”

⁷ Ihyā-ul-'Ulūm, vol. 2, p. 8

⁸ Al-Fatāwā al-Kubrā al-Fiqhiyyah, vol. 4, p. 117.

2. Manger moins que sa faim. Si l'on mange en se remplissant l'estomac, cet acte n'est ni vertueux ni pécheur, car il peut y avoir un but derrière cela, comme gagner de la force physique. Manger excessivement (plus que son appétit) est haram. Il s'agit de consommer de la nourriture dans la mesure où l'on croit fermement que l'on va tomber malade.⁹

Il en va de même pour une personne en bonne santé qui mange un aliment dont elle pense qu'il la rendra certainement malade, et pour une personne malade qui mange quelque chose qui risque fortement d'aggraver sa maladie; il s'agit dans les deux cas d'actions haram.

3. Manger moins que son appétit est une action très bénéfique, car environ 80 % des maladies sont dues au fait de manger l'estomac plein. Il convient d'arrêter de manger lorsque l'on ressent encore une légère faim.
4. Des mots sont parfois écrits sur les tapis de salle à manger (par exemple, des poèmes ou le nom d'une entreprise, etc.) Ces tapis ne doivent pas être utilisés et les repas ne doivent pas y être servis.¹⁰

⁹ Durr-e-Mukhtâr, vol. 9, p. 560

¹⁰ Bahâr-e-Sharî'at, vol. 3, p. 420

5. Se laver les mains jusqu'aux poignets avant et après le repas est sonnaha.¹¹
6. Le Messager d'Allah ﷺ a dit : “Accomplir le wuḍū (se laver les deux mains jusqu'aux poignets) avant et après le repas augmente la subsistance et éloigne Satan.”¹²
7. En mangeant, il faut se déchausser. Le dernier Prophète ﷺ a expliqué : “Enlevez vos chaussures lorsque vous commencez à manger, car c'est une façon de reposer vos pieds.”¹³
8. Lorsque l'on mange, il faut replier la jambe gauche sous le corps et garder le genou droit levé. On peut également s'adosser les deux genoux levés, ou s'asseoir sur les tibias.¹⁴
9. Qu'il s'agisse de frères ou de soeurs en islam, il faut utiliser un châle supplémentaire ou des vêtements pour se voiler (en particulier, le corps à partir de la taille).
10. Ne pas placer de bols de nourriture sur le pain.¹⁵
11. Manger la tête découverte est contraire à l'étiquette et entraîne une réduction de la subsistance.

¹¹ Fatāwā Hindiyah, vol. 5, p. 337

¹² Musnad-ul-Firdaws, vol. 2, p. 333, Hadith : 3501

¹³ Mu'jam Awsaṭ, vol. 2, p. 256, Hadith : 3202

¹⁴ Iḥyā-ul-'Ulūm, vol. 2, p. 5

¹⁵ Radd-ul-Muḥtār, vol. 9, p. 562

12. Il est déconseillé (*makrūh*) de manger en posant sa main gauche sur le sol et en s'appuyant dessus.¹⁶
13. Il est préférable de manger dans des bols en terre ou en argile. La maison où l'on fabrique des bols en terre/argile est visitée par les anges.¹⁷
14. Les anges descendent si des légumes sont présents sur le tapis de la salle à manger.¹⁸
15. Récitez ce qui suit avant de manger. Si la nourriture ou la boisson contient du poison, elle ne vous fera pas de mal
إِنْ شَاءَ اللَّهُ.

بِسْمِ اللَّهِ الَّذِي لَا يَضُرُّ مَعَ اسْمِهِ شَيْءٌ فِي الْأَرْضِ، وَلَا فِي السَّمَاءِ، يَا حَيُّ يَا قَيُّوْمُ¹⁹.

*Au nom d'Allah, en vertu de la bénédiction du nom de Qui rien de la terre ou des cieux ne peut nuire, Ô Celui Qui est vivant de Son Propre Chef et Celui Qui préserve (tous) les autres.*²⁰

16. Si l'on oublie de réciter **بِسْمِ اللَّهِ** en commençant à manger, on récite **بِسْمِ اللَّهِ أَوْكَلَهُ وَإِخْرَاقَهُ** pendant le repas. Cela signifie : “Je commence et je termine par le nom d'Allah.”

¹⁶ Bahār-e-Sharī'at, vol. 3, p. 377

¹⁷ Radd-ul-Muḥtār, vol. 9, p. 566

¹⁸ Iḥyā-ul-'Ulūm, vol. 2, p. 22

¹⁹ Jāmi'-ut-Tirmidhī : 3399 - 3829

²⁰ Musnad-ul-Firdaws, vol. 1, p. 282, Hadith : 1106

17. Consommez du sel avant et après le repas, car c'est une sounnah et cela guérit 70 maladies.²¹ L'imam Aḥmad Razā Khān رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a expliqué que la nourriture salée peut également être utilisée à cette fin.²²
18. Il faut manger avec la main droite. Manger, boire, prendre et donner avec la main gauche, c'est ce que fait Satan. De nombreux frères en islam mangent avec la main droite, mais lorsqu'ils gardent la main gauche sous la bouche, des miettes tombent sur celle-ci. Ils utilisent alors leur main gauche pour mettre ces miettes dans leur bouche.

De même, ils utilisent leur main gauche pour ramasser et manger les miettes et les aliments tombés sur le tapis de la salle à manger. Ils doivent les déplacer de leur main gauche à leur main droite avant de manger.
19. Prendre le pain ou la galette/roti dans sa main gauche et en casser des morceaux avec sa main droite est une action qui diminue l'arrogance d'un individu.²³ Lorsque vous mangez seul, prenez l'habitude de couper le roti ou le pain, etc. au milieu de l'assiette ou du récipient contenant la nourriture. De cette manière, les miettes ou les graines de sésame du pain tomberont dans l'assiette. Sinon, elles risquent de tomber sur le tapis de table à manger et d'être gaspillées.

²¹ Radd-ul-Muḥtār, vol. 9, p. 562

²² Hayat-e-A'lā Hazrat, vol. 1, p. 107

²³ Fatāwā Razawiyah, vol. 21, p. 669

20. Mangez avec le pouce, le premier et le deuxième doigt. C'est la sounnah des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام. Si les grains de riz sont séparés et qu'il n'est pas possible de faire une bouchée avec trois doigts, vous pouvez manger avec quatre ou cinq doigts.
21. Prenez de petites bouchées et ne produisez pas de bruit de mastication audible. Mâchez suffisamment pour que l'aliment soit correctement brisé. De cette manière, la salive digestive sera également mélangée à l'aliment. Si l'on avale des aliments sans les mâcher suffisamment, l'estomac aura des problèmes de digestion. Cela peut entraîner de nombreuses maladies. Le travail des dents ne doit pas être effectué par les intestins.
22. Récitez يَا وَاحِدٌ après chaque bouchée. Cela apporte de la lumière dans l'estomac et élimine les maladies.
23. Après avoir mangé, léchez d'abord le majeur, puis l'index et le pouce trois fois chacun. Le dernier Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ léchait ses doigts bénis trois fois après avoir mangé.²⁴

Si les traces de nourriture restent sur les doigts après avoir léché trois fois, on peut le faire davantage pour éliminer cet effet.

²⁴ Ash-Shamāil-ul-Muhammadiyah, p. 96, Hadith : 133

24. Lèche également le récipient (bol, assiette, etc.). Un hadith mentionne : “Pour la personne qui lèche le bol après avoir mangé, le bol invoque et dit : “Qu'Allah te libère du feu de l'Enfer, comme tu m'as libéré de Satan.”²⁵

Selon un autre récit, le récipient invoque pour le pardon de la personne.²⁶

25. L'imam Ghazālī رحمه الله عليه ajoute :

“Celui qui lèche son bol 'ou son assiette' propre 'après avoir mangé' et qui boit l'eau utilisée pour le rincer, gagne la récompense de l'affranchissement d'un esclave. Manger des miettes et des morceaux de nourriture tombés sert de dot pour les Hūr du Paradis.”²⁷

26. Le dernier Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “Celui qui prend des morceaux de nourriture tombés au sol et les mange mène une vie prospère. Le bien-être demeure chez ses enfants.”²⁸

27. Après avoir mangé, il faut se curer et se nettoyer les dents.

28. Récitez ce qui suit à la fin du repas, avec la *ṣalāt* sur le Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ une fois avant et après : **اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ الَّذِيْ اٰطَعْنَا** - **وَسَقَاتَنَا وَجَعَلَنَا مُسْلِمِيْنَ** - “Toutes les louanges sont à Allah, Celui

²⁵ Jam‘-ul-Jawāmi‘, vol. 1, p. 347, Hadith : 2558

²⁶ Sunan Ibn Mājah:3271

²⁷ Iḥyā-ul-‘Ulūm, vol. 2, p. 8

²⁸ Iḥyā-ul-‘Ulūm, vol. 2, p. 8

qui nous a nourri et nous a donné à boire, et Celui qui a fait de nous des musulmans.”

29. Si quelqu'un nous nourrit, récitez : **اللَّهُمَّ اطْعِمْ مَنْ أَطْعَمَنِي، وَاسْقِ مَنْ سَقَانِي** - “Ô Allah ! Nourris celui qui m'a nourri, et abreuve celui qui m'a abreuvé.”²⁹
30. Récitez la Sourate al-Ikhlâṣ et la Sourate al-Quraysh après avoir mangé.³⁰
31. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et essuyez-les après avoir mangé.
32. L'imam Ghazālī **رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ** écrit : “Le Wuḍū (lavage des deux mains jusqu'aux poignets) après le repas permet d'éviter les troubles mentaux.”³¹

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

13 Sunnahs et manières concernant les liens de parenté

1. Allah déclare, **وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالْأَرْحَامَ**^ط - “Et Craignez Allah au nom de Qui vous vous interrogez les uns les autres et préservez les liens familiaux.” *Tafsīr Mazharī*

²⁹ Al-Ḥiṣn-ul-Ḥaṣīn, p. 71

³⁰ Iḥyā-ul-‘Ulūm, vol. 2, p. 4-8

³¹ Iḥyā-ul-‘Ulūm, vol. 2, p. 4-8

³² Saint Coran, Sourate An-Nisā', verset 1

explique cela comme étant Allah ﷺ déclarant que nous ne devons pas couper les liens avec les membres de notre famille.³³

Sept hadiths du Prophète ﷺ

2. “Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier doit maintenir les liens de parenté.”³⁴
3. “Le Jour du Jugement, trois types de personnes seront à l'ombre du ‘Arsh d'Allah ; celui qui traite ses proches avec bonté (sera l'un d'entre eux).”³⁵
4. “Celui qui rompt les liens de parenté n'entrera pas au Paradis.”³⁶
5. “Le meilleur des hommes est celui qui récite abondamment le coran, qui est profondément pieux, qui ordonne le bien et interdit le mal en abondance, et qui entretient le plus les liens de parenté.”³⁷
6. “La meilleure charité est sans aucun doute celle que l'on donne à un parent qui nourrit une inimitié cachée.”³⁸

³³ Tafsīr Mazharī, vol. 2, p. 212

³⁴ Saḥīḥ Bukhari : 6138

³⁵ Musnad-ul-Firdaws, vol. 2, p. 99, Hadith : 2526

³⁶ Saḥīḥ Bukhari : 5984

³⁷ Musnad Imam Aḥmad : 27504

³⁸ Musnad Imam Aḥmad : 23589

7. “La miséricorde d'Allah ne descend pas sur une nation qui contient quelqu'un qui coupe ses liens de parenté.”³⁹
8. “Celui qui veut une demeure (au Paradis) et veut que son rang soit élevé, doit pardonner à celui qui l'opprime, donner à celui qui le prive, et nouer des liens avec celui qui le coupe avec lui.”⁴⁰
9. Le juriste Abul-Layth Samarqandī رحمه الله عليه écrit :

“Il y a dix avantages à bien traiter ses proches :

Allah est satisfait, les gens sont heureux, les anges sont joyeux, les musulmans louent la personne qui fait cela, Satan est triste, la durée de vie augmente, des bénédictions sont accordées dans la subsistance, les membres de la famille (musulmane) décédés sont joyeux, l'amour mutuel augmente, et la récompense d'une personne augmente après la mort en raison des invocations des gens pour elle.”⁴¹

10. Traiter les proches avec gentillesse signifie établir une relation avec eux. L'oummah est unanimement d'accord pour dire que le maintien des liens de parenté est nécessaire (*wājib*), et que la rupture de ces liens est haram.

Alors, avec qui doit-on donc entretenir des liens de

³⁹ Az-Zawājir, vol. 2, p. 153

⁴⁰ Al-Mustadrak : 3215

⁴¹ Tanbih-ul-Ghāfilin, p. 73

parenté? Certains savants islamiques disent que cela implique le *dhū raḥm maḥram*, tandis que d'autres disent que cela connote le *dhū raḥm*, qu'il soit *maḥram* ou non.

C'est cette dernière opinion qui est la plus souvent citée. Les hadiths prophétiques nous ordonnent de bien traiter sans aucune restriction tous les membres de notre famille. Le Saint Coran mentionne également les *dhawil-qurbā* (membres de la famille) sans restriction, disant qu'ils doivent tous être bien traités et que des liens doivent être maintenus avec eux.

Cependant, comme il existe de nombreux types de relations familiales, il existe des paramètres spécifiques quant à la priorité accordée à ceux qui doivent être bien traités. Les parents sont prioritaires. Vient ensuite le rang des *dhū raḥm maḥram* (parents avec lesquels le mariage est perpétuellement haram en raison des liens du sang). Viennent ensuite les autres parents, en fonction de leur degré de parenté.⁴²

11. Il existe de nombreuses façons de bien se comporter avec ses proches. Il s'agit notamment de leur offrir des cadeaux, de les aider lorsqu'ils sont dans le besoin, de les saluer avec le salaam, de les rencontrer, de passer du temps en leur

⁴² Radd-ul-Muḥtār, vol. 9, p. 678

compagnie, de converser et d'avoir un caractère aimable. ⁴³

12. Si une personne se trouve à l'étranger, elle doit rester en contact avec ses proches, afin d'éviter que tout éloignement se développe.

Il faut aussi retourner dans son pays et les rencontrer. De cette manière, l'amour mutuel augmentera. ⁴⁴

13. La bonne entente avec les proches ne signifie pas que vous vous comportez bien avec quelqu'un s'il se comporte bien avec vous. Le type de relation décrite ci-dessus est un échange, ce qui signifie que vous ne leur envoyez des cadeaux ou ne leur parlez bien que s'ils le font.

Maintenir les liens de parenté signifie, si votre famille rompt les liens, vous en créez de nouveaux avec elle ; si elle souhaite vous quitter, en retour, vous gardez à l'esprit les droits de votre famille et maintenez une relation. ⁴⁵

صَلُّوا عَلَيَّ الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

15 Sounnahs et bonnes manières à l'égard des voisins

Huit hadiths du Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:

⁴³ Durar, vol. 1, p. 323

⁴⁴ Radd-ul-Muhtâr, vol. 9, p. 678

⁴⁵ Ibid

1. “En récompense d'un musulman vertueux, Allah supprime la calamité de cent maisons voisines”. Il a ensuite récité cette partie du Coran :

وَلَوْلَا دَفَعُ اللَّهُ النَّاسَ بَعْضَهُمْ بِبَعْضٍ لَفَسَدَتِ الْأَرْضُ

*Et si Allah n'éloigne pas certaines personnes par d'autres, la terre sera certainement détruite.*⁴⁶

2. “Après d'Allah, les meilleurs voisins sont ceux qui veulent du bien à leur voisin.”⁴⁷
3. “Celui dont le voisin n'est pas à l'abri de sa mauvaise conduite n'entrera pas au Paradis.”⁴⁸
4. “Celui qui mange à sa faim alors que son voisin a faim à proximité n'est pas un croyant parfait.”⁴⁹
5. “Celui qui fait souffrir son prochain me fait souffrir, et celui qui me fait souffrir déplaît à Allah.”⁵⁰
6. “Jibrīl a continué à mettre l'accent sur les voisins, au point que j'ai pensé qu'il en ferait des héritiers.”⁵¹

⁴⁶ Kanz-ul-Īmān (Traduction du Coran), Sourate Al-Baqarah, verset 251 - Majma' uz-Zawā'id, vol. 8, p. 299, Hadith : 13533

⁴⁷ Jāmi' -ut-Tirmidhī : 1951

⁴⁸ Saḥīḥ Muslim : 46

⁴⁹ Shu'ab-ul-Īmān : 3389

⁵⁰ At-Targhīb wat-Tarhīb, vol. 3, p. 241, Hadith : 13

⁵¹ Saḥīḥ Bukhari ; 6014

7. “Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier doit traiter son prochain avec gentillesse.”⁵²
8. “Quarante maisons constituent un quartier.”⁵³ L'imam Zuhri رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ dit que cela signifie quarante maisons dans quatre directions autour d'un individu.⁵⁴ Dans *Nuzhat ul-Qārī* : “Chaque personne détermine qui sont ses voisins grâce aux normes sociales et au bon sens.”⁵⁵
9. L'imam Ghazālī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ écrit :

“Les droits des voisins consistent à les saluer par le salaam en premier, à ne pas leur parler pendant des périodes trop longues, à ne pas s'enquérir trop profondément de leurs affaires, à s'assurer de leur santé lorsqu'ils tombent malades, à les soutenir lorsqu'ils sont dans le besoin, à les rendre heureux lorsqu'ils sont tristes, à les féliciter dans leurs moments de bonheur et à prendre part à leur joie.

Il faut aussi passer sous silence leurs défauts, ne pas regarder chez eux depuis chez soi, ne pas rétrécir les chemins qui mènent à leur maison, ne pas regarder furtivement ce qu'ils emportent à l'intérieur, couvrir leurs fautes, les aider lorsqu'ils sont blessés ou affligés, veiller sur

⁵² Saḥīḥ Muslim : 48

⁵³ Marāsīl Abī Dāwūd p. 16

⁵⁴ Ibid

⁵⁵ Nuzhat-ul-Qārī, vol. 5, p. 568

leur maison en leur absence, défendre leur honneur lorsqu'ils ne sont pas présents pour le défendre, et ne pas dévisager leur famille.

Il faut aussi parler avec douceur à leurs enfants et guider ses voisins dans les affaires religieuses et mondaines dont ils ne sont pas conscients.”⁵⁶

10. Une personne dit un jour au compagnon ‘Abdullah bin Mas‘ūd رَضِيَ اللهُ عَنْهُ: “Mon voisin me fait souffrir, jure contre moi et me traite durement.” Le compagnon répondit : “S'il a désobéi à Allah à votre égard, alors obéissez à Allah à son égard.”⁵⁷
11. Un jour, un homme pieux avait beaucoup de souris dans sa maison. Quelqu'un lui conseilla “Prenez un chat pour résoudre ce problème. Il répondit : “Je crains que les souris n'aillent chez mes voisins lorsqu'elles entendront un chat. Je deviendrai quelqu'un qui aime pour son voisin ce qu'il n'aime pas pour lui-même.”⁵⁸
12. Une narration rapporte qu'un pauvre tiendra la chemise de son riche voisin et demandera à Allah : “Ô mon Seigneur, Demande-lui pourquoi il m'a privé de son bon traitement

⁵⁶ Iḥyā-ul-‘Ulūm, vol. 2, p. 266 - 267, résumées

⁵⁷ Ibid

⁵⁸ Ibid

et pourquoi il m'a fermé la porte.”⁵⁹

13. Une personne vint un jour chez le Messager d'Allah ﷺ et dit : “On dit qu'une telle femme prie, jeûne, et fait la charité en abondance. Pourtant, elle fait souffrir ses voisins par ce qu'elle dit.” Il répondit : “Elle est en Enfer.” La personne dit alors : “On dit qu'une autre femme prie, jeûne et fait moins la charité que la première. Elle donne du fromage en charité et ne cause pas de peine à ses voisins par ses paroles.” Le Prophète ﷺ a alors déclaré : “Elle est au Paradis.”⁶⁰

14. Le Messager d'Allah ﷺ a expliqué :

“Il existe trois types de voisins. Certains ont trois droits, d'autres deux, d'autres encore un seul. Un voisin musulman et votre parent a trois droits : celui d'être un voisin, celui d'être musulman et celui d'être un parent.

Le voisin musulman a deux droits : celui d'être un voisin et celui de l'islam. Le voisin mécréant n'a qu'un seul droit, celui d'être un voisin.”⁶¹

15. Un voisin juif du saint Bāyazīd Bisṭāmī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ partit en voyage, laissant derrière lui sa femme et son enfant. Ce dernier pleurait la nuit. Lorsque le saint demanda à la mère

⁵⁹ Ibid

⁶⁰ Musnad Imam Aḥmad : 9681

⁶¹ Shu‘ab-ul-Īmān : 9560

de l'enfant la raison de cette situation, elle répondit : “Il n'y a pas de lampe dans notre maison et mon enfant a peur du noir.”

En entendant cela, le saint commença à lui envoyer chez elle chaque jour une lampe, avec beaucoup d'huile pour qu'elle reste allumée toute la nuit.

Lorsque le voisin juif revint, sa femme lui raconta tout ce qui s'était passé. Il s'exclama : “La lampe de Bāyazīd est entrée dans notre maison. Comment les ténèbres peuvent-elles rester ici maintenant?” Lui et sa femme acceptèrent alors l'islam.⁶²

30 Sounnahs et bonnes manières de l'hospitalité

Huit hadiths du Prophète ﷺ

1. “Celui qui croit en Allah et au Jour dernier doit respecter son hôte.”⁶³

le muftī Aḥmad Yār Khān رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ commente ce hadith en disant : “Respecter un invité signifie l'accueillir avec le sourire et de manière excellente. Il faut également lui

⁶² Mir'āt-ul-Manājīh, vol. 6, p. 573

⁶³ Saḥīḥ Bukhari : 6018

procurer de la nourriture et d'autres commodités, personnellement si possible.”⁶⁴

2. “Celui qui croit en Allah et au Jour dernier ne doit pas faire souffrir son invité.”⁶⁵
3. “Lorsqu'un hôte vient chez quelqu'un, il apporte avec lui sa subsistance. Lorsqu'il part, il devient la cause du pardon des péchés de son hôte.”⁶⁶
4. “Celui qui a accompli la prière, s'est acquitté de la zakat, a accompli le ḥajj, jeûné lors du Ramadan et a accueilli ses hôtes avec hospitalité, entrera au Paradis.”⁶⁷
5. “Celui qui ne se soucie pas d'un invité (bien qu'il en ait les moyens financiers) n'a pas de bonté.”⁶⁸
6. “C'est stupide de la part d'une personne de faire travailler son invité.”⁶⁹
7. “La Sunnah veut qu'une personne voit partir son invité depuis sa porte.”⁷⁰

⁶⁴ Mir'āt-ul-Manājīh, vol. 6, p. 52

⁶⁵ Ikrām Ud-Ḍayf, p. 25, Hadith : 13

⁶⁶ Kanz-ul-'Ummāl, vol. 9, p. 107, Hadith : 25831

⁶⁷ Mu'jam-ul-Kabīr : 12692

⁶⁸ Musnad Imam Aḥmad : 17424

⁶⁹ Jāmi' us-Ṣaḡhīr : 4686

⁷⁰ Sunan Ibn Mājah : 3358

8. “La bonté vient plus vite dans une maison où l'on mange que le couteau sur la bosse d'un chameau.”⁷¹

Cela signifie que les bénédictions restent dans la maison dans laquelle les invités, les pèlerins et les visiteurs viennent manger. Autrement, dans des circonstances normales, les membres de chaque famille mangent dans leur maison.

La bosse d'un chameau n'a pas d'os et est entièrement constituée de graisse. Un couteau peut la couper rapidement et facilement de haut en bas. C'est la raison pour laquelle une comparaison a été faite avec cette bosse. En d'autres termes, la bonté et la bénédiction atteignent rapidement une telle maison.⁷²

9. Comme l'explique magnifiquement dame Khadījah رضي الله عنها:
“Le Prophète صلى الله عليه وآله وسلم traite ses proches de manière excellente, prolonge l'hospitalité aux voyageurs et, pour défendre la vérité et la justice, aide tout le monde dans ses problèmes et ses difficultés.”⁷³
10. “Ô Messager d'Allah صلى الله عليه وآله وسلم”, une personne s'éclama,
“J'ai rendu visite à quelqu'un qui ne m'a pas accueilli. S'il

⁷¹ Sunan Ibn Mājah : 3357

⁷² Mir'āt-ul-Manājīh, vol. 6, p. 67

⁷³ Sirat-e-Muṣṭafā, p. 109, abrégé

vient me voir, dois-je le traiter de la même façon ?” Il lui fut répondu : “Non, sois accueillant avec lui.”⁷⁴

11. ‘Aṭā’ رحمة الله عليه écrit : “Lorsque le Prophète Ibrāhīm عليه السلام n'avait personne avec qui partager sa nourriture, il cherchait quelqu'un à une distance d'un ou trois kilomètres.”⁷⁵
12. ‘Ikrimah رحمة الله عليه a dit : “Le Prophète Ibrāhīm عليه السلام était célèbre sous le nom d'Abū Ḍayfān (très accueillant), et attendait les invités aux quatre portes de sa maison.”⁷⁶
13. Le compagnon Anas bin Mālik رضي الله عنه explique : “Les anges de la miséricorde ne viennent pas dans la maison où les invités ne viennent pas.”⁷⁷
14. Le muftī Aḥmad Yār Khān رحمة الله عليه a dit :

“Notre invité est celui qui vient de l'extérieur (d'une autre ville ou d'un autre pays), que nous le connaissions ou non. Celui qui vient nous rencontrer de notre propre quartier ou ville, pour quelques minutes seulement, est un visiteur, mais pas un invité. Il faut bien l'accueillir (lui montrer les bonnes manières, lui donner de l'eau ou du thé, etc.), mais il ne faut pas lui offrir un festin normalement préparé pour les invités.

⁷⁴ Jāmi‘-ut-Tirmidhī : 2013

⁷⁵ Tanbih-ul-Ghāfilīn, p. 249

⁷⁶ Tanbih-ul-Ghāfileen, p. 249

⁷⁷ Iḥyā-ul-‘Ulūm (Urdu), vol. 2, p. 16 - p. 43

Enfin, un individu qui n'est pas une connaissance et qui vient à nous pour son travail n'est pas un invité. Il est semblable à quelqu'un qui se rend auprès d'un dirigeant ou d'un muftī pour lui soumettre son cas, ou en quête de connaissances. Un tel individu n'est pas l'invité du souverain ou du muftī.⁷⁸

15. L'invité doit garder à l'esprit l'emploi du temps et les responsabilités de son hôte.
16. Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré :

“Quiconque croit en Allah et au Jour dernier doit honorer son invité. L'invité doit avoir droit d'une journée de *jā'izah* (une journée pendant laquelle il est officiellement pris en charge, nourri et soigné autant que possible), de trois jours d'hébergement (après le premier jour, la nourriture présente peut simplement être donnée), et tout ce qui est offert au-delà est considéré comme de la charité.”

Il n'est pas permis à un invité de rester chez son hôte pendant des périodes prolongées qui mettent ce dernier en difficulté.⁷⁹

17. Lorsque vous vous rendez chez quelqu'un en tant qu'invité, il est préférable d'apporter des cadeaux à l'hôte ou à ses enfants

⁷⁸ Mir'āt-ul-Manājīh, vol. 6, p. 54

⁷⁹ Saḥīḥ Bukhari : 6135

avec de bonnes intentions, en fonction de vos moyens.

18. Le mufti Amjad ‘Alī A‘zamī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ écrit :

“Quatre choses sont nécessaires pour un invité :

- ❖ Il doit s'asseoir là où on lui propose un siège.
- ❖ Il doit se contenter de ce qu'on lui donne. Il ne doit pas dire : “Je mange mieux que cela chez moi”, ou d'autres phrases de ce genre.
- ❖ Il ne doit pas partir sans l'autorisation de l'hôte.
- ❖ Lorsqu'il part, il doit invoquer pour l'hôte.”⁸⁰

19. En ce qui concerne la maison, la nourriture, etc., l'invité ne doit pas faire de critiques ni de fausses louanges.

20. L'hôte ne doit pas poser de questions susceptibles d'obliger son invité à mentir, telles que : “Comment est notre maison ?” ou “Avez-vous aimé notre nourriture ou non ?”. L'invité peut ne pas aimer la nourriture ou la maison, mais être forcé de mentir et de faire de fausses louanges. Dans ce cas, l'invité sera pécheur.

21. L'hôte ne doit pas demander à l'invité si ce dernier a mangé l'estomac plein. Là encore, l'invité pourrait être contraint de mentir. L'invité peut être habitué à manger moins, ou

⁸⁰ Bahār-e-Sharī‘at, vol. 3, p. 394 - Fatāwā Hindīyyah, vol. 5, p. 344

ne pas manger à satiété pour des raisons médicales. Cependant, pour éviter l'insistance de son hôte, il peut être contraint de mentir en disant : "J'ai mangé à ma faim."

22. Parfois, une personne est chargée de mettre de la nourriture dans l'assiette de l'invité. Cela peut gêner l'invité. Par exemple, l'invité veut éviter de manger de la viande, mais quelqu'un continue à mettre des morceaux de viande dans son assiette.
23. L'hôte doit demander à son invité de manger davantage, mais sans insister, de peur que l'invité ne mange excessivement à cause de l'insistance et ne subisse un préjudice quelconque.⁸¹
24. L'imam Ghazālī رحمه الله عليه a dit : "Si un ami ne mange pas, demandez-lui gentiment de le faire. Cependant, ne le dites pas plus de trois fois, car cela sera le forcer et est excessif."⁸²
25. L'hôte ne doit pas être complètement silencieux ni disparaître après avoir donné la nourriture, mais rester présent.⁸³
26. Ne vous mettez pas en colère contre les autres devant vos invités.⁸⁴

⁸¹ 'Aalamgīrī, vol. 5, p. 344

⁸² Ihya`-ul-'Uloom, vol. 2, p. 9

⁸³ 'Aalamgīrī, vol. 5, p. 345

⁸⁴ 'Aalamgīrī, vol. 5, p. 345

27. L'hôte doit s'occuper de divertir son invité, car c'est la sounah du Prophète Ibrāhīm عَلَيْهِ السَّلَام. Cette responsabilité ne doit pas être confiée à d'autres. Celui qui mange avec ses frères 'musulmans' ne rendra pas de compte 'le jour du Jugement, de la nourriture qu'il a consommée.'⁸⁵
28. L'imam Ghazālī رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ ajoute :
- “Lorsque quelqu'un qui mange peu mange avec d'autres, il doit commencer à manger après un certain temps, prendre de petites bouchées et manger lentement. De cette façon, elle mangera avec les autres jusqu'à la fin du repas.”⁸⁶
29. Si quelqu'un s'arrête de manger pour que les autres soient impressionnés par lui et le considèrent comme pieux, il est ostentatoire.
30. Si un hôte mange avec son invité et sait que s'il s'arrête de manger, son invité risque de ne pas manger à sa faim par embarras, l'hôte est autorisé à manger plus que son appétit. Toutefois, il ne doit pas trop manger pour ne pas perturber son estomac.⁸⁷

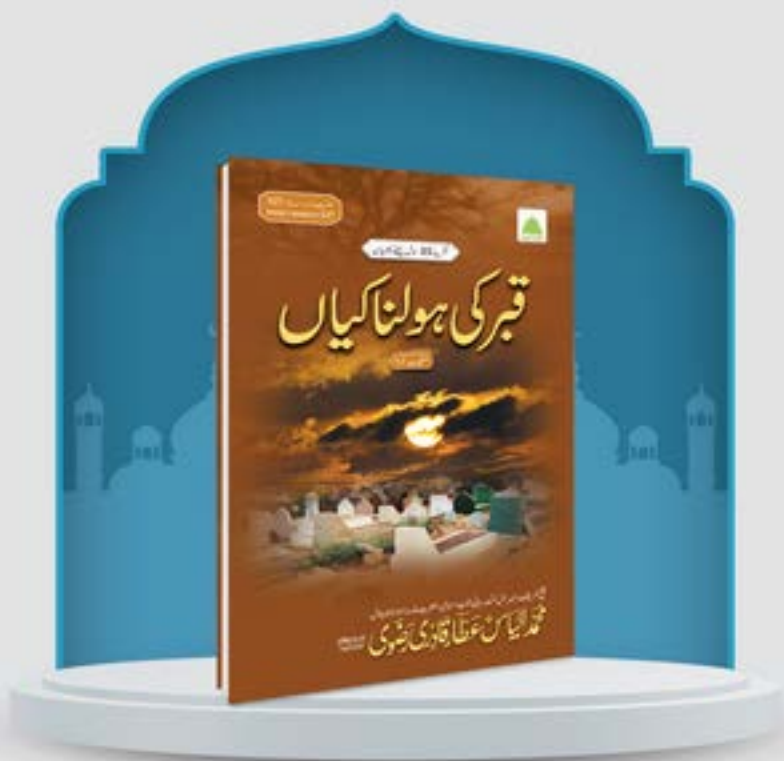
صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ

⁸⁵ Qoot-ul-Quloob, vol. 2, p. 306

⁸⁶ Mirqāt-ul-Mafātih, vol. 8, p. 84, sous le Hadith : 4254

⁸⁷ Mukhlis Az Durr-e-Mukhtār, vol. 6, p. 561

Prochain livret hebdomadaire



Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagaran
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan
UAN: +92 21 111 25 26 92 | Ext: 7213

Web: www.maktabatulmadinah.com | E-mail: feedback@maktabatulmadinah.com